

Plan d'action contre l'ouragan Sandy de la ville de New York (City of New York) Amendement 26 (substantiel)

Publié : **2 juin 2025**

Approuvé par le Département du Logement et du Développement urbain : **À déterminer**

Pour les fonds CDBG-DR, la loi de 2013 sur les crédits pour les secours en cas de catastrophe (P.L. 113-2)

L'ouragan Sandy a frappé la ville de New York le 29 octobre 2012. Le plan d'action de la ville de New York (la Ville) décrit comment elle utilisera les fonds de la subvention de développement communautaire – reprise après sinistre (CDBG-DR), reçus du Département américain du Logement et du Développement urbain (HUD), pour appuyer la reprise après l'ouragan Sandy et renforcer la résilience urbaine. Les programmes inclus dans ce plan d'action couvrent le logement, les entreprises, la résilience, les infrastructures de la ville de New York et d'autres services municipaux.

Le 7 mai 2013, le HUD a approuvé le plan d'action initial de la Ville, qui a depuis été modifié à plusieurs reprises par des amendements substantiels ou non substantiels. L'ensemble des 4 213 876 000 \$ de fonds CDBG-DR alloués à la Ville pour la reprise post-Sandy et les efforts de résilience est détaillé dans le Plan, régulièrement mis à jour pour refléter les ajustements programmatiques et l'évolution des besoins de relèvement non satisfaits.

Selon le Plan de Participation Citoyenne (Citizen Participation Plan) (CPP), tout changement dépassant 15 millions de dollars dans un programme, l'ajout ou la suppression d'un programme, ou la modification des bénéficiaires désignés constitue un amendement substantiel. Les amendements substantiels sont soumis aux commentaires du public pendant au moins 30 jours, avec la tenue d'au moins une audience publique. Après cette période de consultation, la Ville doit soumettre le Plan au HUD pour approbation.

La modification du plan d'action (APA) 26 propose d'apporter les modifications suivantes au plan d'action contre l'ouragan Sandy :

1. Programme de résilience de Hunts Point : Modifications de la portée et des bénéficiaires du projet ; et
2. Plan de Participation Citoyenne (Citizen Participation Plan) (CPP) :
 - a. Simplifie le CPP pour appliquer les mêmes procédures, quel que soit le(s) programme(s) visé(s) par la modification ;
 - b. Étend le nombre de langues dans lesquelles les avis et résumés exécutifs du Plan d'action seront traduits, comme l'exige la Loi locale 30 ; et
 - c. Supprime l'obligation de tenir une audience publique pour chaque amendement substantiel, conformément à la disposition 87 FR 36869 (Section III).

L'APA 26 est un amendement substantiel. **La période de commentaires pour l'APA 26 est ouverte à compter du mardi 3 juin 2025. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le mercredi 2 juillet 2025 à 23 h 59 (HNE).**

Les personnes pourront lire le résumé de l'amendement en anglais, arabe, bengali, chinois (simplifié), français, créole haïtien, coréen, polonais, russe, espagnol et ourdou. Le contenu en ligne sera également accessible aux personnes malvoyantes. Les commentaires écrits peuvent être soumis à CDBGComments@omb.nyc.gov ou adressés au Bureau de la gestion et du budget du maire, à l'attention de : Julie Freeman, directrice adjointe principale, 255 Greenwich Street, 8e étage, New York, NY 10007. Les commentaires peuvent être présentés en personne lors de l'audience publique mentionnée ci-dessous.

Le calendrier des audiences publiques pour l'APA 26 proposé est indiqué ci-dessous.

Information de l'audience :

Date et heure :

Lundi 9 juin 2025

17 h 00 – 19 h 30

Lieu :

Le Point CDC

940 Garrison Avenue

Bronx, NY 10474

À la fin de la période de consultation, tous les commentaires seront examinés et une réponse de la Ville sera incluse dans un document intitulé Réponses aux commentaires du public. Un résumé des commentaires et des réponses de la Ville sera soumis au HUD pour approbation dans le cadre de l'APA 26. Le plan d'action révisé ainsi que tous les commentaires et réponses seront publiés sur le site Web du CDBG-DR de la Ville à l'adresse <http://www.nyc.gov/cdbgdr>.

Ville de New York : Eric Adams, Maire
Jacques Jiha, Ph.D., Directeur, Bureau de la gestion et du budget du maire
de New York

Date : 29 mai 2025

Résumé des modifications de l'Amendement 26 du Plan d'Action

L'APA 26 apporte les modifications suivantes au plan d'action de la Ville, en résumé :

- Programme de résilience de Hunts Point :
 - *X. Résilience*
 - Pages 125 - 138
 - Modifications de la portée et des bénéficiaires du projet
- Plan de Participation Citoyenne (Citizen Participation Plan) (CPP) :
 - *XIII. Autres critères du programme*
 - Pages 171 - 174
 - Simplifie le CPP pour appliquer les mêmes procédures, quel que soit le(s) programme(s) visé(s) par la modification ;
 - Augmente le nombre de langues dans lesquelles les documents du plan d'action seront traduits conformément à la loi locale 30 ; et
 - Supprime l'obligation de tenir une audience publique pour chaque amendement substantiel, conformément à la disposition 87 FR 36869 (Section III).

Des modifications seront apportées aux chapitres suivants à la suite de l'APA 26. Ces types de changements comprennent des mises à jour des graphiques et du texte afin d'être cohérents avec les modifications décrites dans cet amendement.

Description des modifications de l'Amendement 26 du Plan d'Action

X. RÉSILIENCE

[Les modifications apportées au chapitre X se trouvent aux pages 125 à 138 du plan d'action.]

INTRODUCTION

Lorsque l'ouragan Sandy a frappé la ville de New York le 29 octobre 2012, les vulnérabilités des communautés côtières ont été mises en évidence. À la suite de la tempête, le maire de la ville de New York a créé le groupe de travail « Initiative spéciale de New York pour la reconstruction et la résilience », qui a publié un rapport en juin 2013 décrivant les dommages et les difficultés subis ainsi que les stratégies pour reconstruire plus fort. En ce qui concerne Hunts Point, le rapport indiquait que les dommages étaient minimes en raison du moment de l'arrivée de la tempête, qui coïncidait avec la marée basse dans le détroit de Long Island. Toutefois :

« Selon la modélisation entreprise par l'équipe de recherche sur les ondes de tempête de l'Institut de technologie Stevens (Stevens Institute of Technology), si Sandy était arrivé plus tôt – près de la marée haute dans l'ouest du détroit de Long Island, plutôt que dans le port de New York et le long de l'océan Atlantique – le niveau d'eau maximal dans l'ouest du détroit, mesuré à la jauge de King's Point, qui a atteint plus de 14 pieds au-dessus du niveau moyen des basses eaux (MLLW), soit plus de 10 pieds au-dessus du référentiel NAVD88 pendant Sandy, aurait pu atteindre près de 18 pieds au-dessus du MLLW (près de 14 pieds au-dessus du NAVD88).

Le résultat aurait été dévastateur pour les infrastructures fournissant des services essentiels au reste de la ville. Les inondations auraient pu submerger certaines parties du Centre de distribution alimentaire de Hunts Point (Hunts Point Food Distribution Center, FDC) dans le Bronx, menaçant ainsi les installations responsables de la manutention de jusqu'à 60 % des produits frais de la ville. »

L'ouragan Sandy a mis en évidence la vulnérabilité potentielle aux inondations des installations critiques de la péninsule, d'autres entreprises et de la communauté résidentielle face aux effets climatiques, notamment l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête, les précipitations extrêmes, les épisodes de chaleur extrême, les pannes d'infrastructure à l'échelle du système, ainsi que les pannes localisées au niveau des bâtiments ou des sous-zones.

De nombreuses zones de la ville ont été gravement touchées par des pannes de courant causées par les inondations. À la suite de ces pannes, même les résidents de bâtiments qui n'ont pas été inondés ou qui ont subi peu de dommages se sont retrouvés sans lumière, chauffage, réfrigération ou eau pour boire, cuisiner, tirer la chasse ou se laver. Dans les immeubles de grande hauteur, les ascenseurs ont également cessé de fonctionner. De nombreux résidents âgés ou infirmes vivant dans les étages supérieurs sont restés bloqués dans leurs appartements, parfois dans l'incapacité de communiquer ou d'accéder à l'information via la télévision ou Internet.

La proposition initiale Hunts Point Lifelines du programme Rebuild by Design (RBD) abordait la résilience à travers quatre lignes de vie : Protection intégrée contre les inondations, moyens de subsistance et résilience communautaire, voies propres, et chaîne d'approvisionnement maritime. Grâce à un processus d'engagement communautaire de longue durée, la Ville a collaboré avec des groupes communautaires, des élus et des entreprises locales pour identifier l'énergie résiliente comme priorité du projet pilote. La description révisée du projet dans le présent amendement reflète une adaptation de la proposition « Cleanways » de Hunts Point Lifelines visant à développer la production d'énergie de secours, afin d'assurer la résilience du quartier résidentiel de Hunts Point et du FDC face aux pannes électriques causées par les inondations ou autres situations d'urgence.

En juin 2014, le HUD a annoncé des subventions CDBG-DR pour la mise en œuvre de propositions RBD sélectionnées. Le HUD a attribué à la Ville 20 millions de dollars pour la proposition Hunts Point Lifelines RBD afin de soutenir « une planification et une étude robustes et continues concernant l'avenir du marché alimentaire, ainsi qu'un petit projet pilote/de démonstration (à sélectionner par la Ville) ». Dans une modification d'avril 2015 au Plan d'action CDBG-DR de la Ville, la Ville a complété la subvention RBD initiale en y ajoutant 25 millions de dollars supplémentaires de fonds CDBG-DR, portant l'investissement total dans la première phase des améliorations de la résilience à Hunts Point à 45 millions de dollars. En mai 2018, la Ville a ajouté 26 millions de dollars en fonds d'investissement municipaux, puis en avril 2022, elle a ajouté 10,6 millions de dollars supplémentaires en fonds municipaux, portant le financement total du projet à 81,6 millions de dollars. En juin 2020, la Ville a réaffecté 25 millions de dollars sur les 45 millions de dollars initiaux du financement CDBG-DR, ne conservant que la subvention RBD initiale de 20 millions de dollars. Ces fonds ont été remplacés par 23,5 millions de dollars en fonds d'investissement municipaux et 1,5 million de dollars en fonds de la New York City Economic Development Corporation (NYCEDC), maintenant ainsi le financement total du projet à 81,6 millions de dollars.

En concertation avec les élus locaux, les groupes communautaires et civiques ainsi que les acteurs économiques, la NYCEDC et l'ancien Bureau de la résilience du maire (MOR) ont formé le Groupe de travail consultatif (AWG) pour approfondir les priorités et recommandations en matière de résilience, sur la base des idées proposées dans la proposition RBD et d'autres initiatives en cours à Hunts Point. De juin à septembre 2015, l'AWG a organisé sept réunions (dont deux ouvertes au public), mené des exercices pour mieux comprendre la vulnérabilité de Hunts Point aux inondations,

défini des critères de sélection pour les priorités en matière de résilience, et recommandé des principes directeurs pour la mise en œuvre des projets de résilience (voir l'annexe A : Principes de mise en œuvre du groupe de travail consultatif).

Comprenant qu'un seul projet pilote serait mis en œuvre avec le budget total disponible de 81,6 millions de dollars, mais que d'autres priorités pourraient être étudiées parallèlement dans une phase de faisabilité, l'AWG est parvenu à un consensus sur deux catégories prioritaires — les deux à explorer davantage par des études de faisabilité, et l'une d'elles à mettre en œuvre par un projet pilote.³

Les deux catégories de résilience retenues pour une étude approfondie par l'AWG étaient « Puissance/Énergie » et « Protection côtière », désignées dans ce document respectivement comme « Résilience énergétique » et « Réduction des risques d'inondation ». Sur la base de ces recommandations du Groupe de travail consultatif (AWG), ainsi que de *OneNYC : Dans le cadre des objectifs du Plan pour une ville forte et équitable*, des exigences du HUD, et des priorités municipales en matière de résilience, la Ville a choisi la « Résilience énergétique » pour la mise en œuvre d'un projet pilote.

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de résilience de Hunts Point (HPRP), décrit en détail ci-dessous, vise à réduire la vulnérabilité de la péninsule de Hunts Point face aux inondations côtières en garantissant un approvisionnement en électricité fiable, résilient et mobilisable pendant au moins trois jours pour les infrastructures critiques locales et municipales en cas d'urgence, telle qu'une panne de courant ou autre menace.

Contexte du projet

La péninsule de Hunts Point est une zone d'importance locale et régionale située dans le sud-est du Bronx (voir l'annexe H, figures 1 et 2). Elle est bordée par la rivière Bronx et l'East River, un estuaire de l'océan Atlantique. Cette zone accueille une communauté active de 12 300 résidents, ainsi que le FDC, l'un des plus grands centres de distribution alimentaire en gros des États-Unis, de nombreuses entreprises manufacturières légères, et l'une des plus grandes usines de traitement des eaux usées de la ville. La péninsule est traversée du nord au sud par la rue Halleck, avec le FDC à l'est, et une communauté résidentielle et une zone industrielle à l'ouest.

Les recommandations des initiatives A Stronger, More Resilient New York, OneNYC, Hunts Point Vision Plan, RBD et autres projets communautaires et gouvernementaux ont mis en lumière la vulnérabilité de la péninsule face à l'élévation du niveau de la mer, aux ondes de tempête, aux fortes précipitations, aux vagues de chaleur, aux pannes d'infrastructure généralisées, ainsi qu'aux défaillances localisées à l'échelle des bâtiments ou des sous-zones — enseignements tirés de l'expérience de l'ouragan Sandy.

La résilience de la péninsule de Hunts Point est cruciale à la fois pour la communauté locale et pour l'ensemble de la ville. Premièrement, les résidents de Hunts Point supportent des charges environnementales disproportionnées. Comme le reste de la ville de New York, Hunts Point est classé zone de non-conformité modérée pour l'ozone sur 8 heures.⁴ En raison d'importantes émissions dues au transport routier et à d'autres activités industrielles, les habitants de Hunts Point présentent un taux d'asthme deux fois supérieur à la moyenne de la ville. Les maladies respiratoires ont entraîné 2,8 fois plus de passages aux urgences pour des cas d'asthme liés à la mauvaise qualité de l'air à Hunts Point par rapport au reste de la ville. Comme l'indiquent la section IV (Plan d'engagement des parties prenantes) et l'annexe A (Principes de mise en œuvre du groupe de travail consultatif), la Ville a accordé la priorité à l'implication effective de la communauté de Hunts Point dans l'élaboration, la

³ <https://edc.nyc/sites/default/files/2025-01/Hunts-Point-Resiliency-Working-Group-Recommendations-FINAL.pdf>

⁴ <https://www3.epa.gov/airquality/greenbook/ancl.html>

mise en œuvre et l'application des lois, règlements et politiques environnementales. Le HPRP vise à atteindre le taux d'émission le plus bas réalisable, allant au-delà des contrôles d'atténuation requis, afin de répondre aux préoccupations de qualité de l'air et de durabilité des populations à faibles et moyens revenus touchées par le projet.

La résilience de Hunts Point affecte également directement la résilience de l'approvisionnement alimentaire à l'échelle de la ville. Hunts Point est le plus grand centre géographique de distribution alimentaire en volume de la ville de New York. Le campus FDC de 329 acres regroupe un ensemble important d'installations de distribution et de transformation alimentaire, y compris de grands marchés de fruits et légumes, de viande et de poisson. Ensemble, ces installations distribuent chaque année 4,5 milliards de livres de nourriture à la ville de New York et à l'ensemble de la région métropolitaine, tout en fournissant 8 500 emplois directs. Le HPRP contribuera à protéger et à garantir l'accès à la nourriture pour des millions de New-Yorkais. Le terrain du FDC appartient au Département des services aux petites entreprises (SBS) de la Ville de New York et est géré par la NYCEDC.

Compte tenu des objectifs globaux du projet (décrits ci-dessous sous "Objectifs du projet"), des critères d'évaluation appliqués pour sélectionner le projet pilote de résilience énergétique à financer par le HUD (voir section "Identification du projet"), ainsi que des principes de mise en œuvre du Groupe de travail consultatif (AWG) (voir annexe A), des technologies propres et renouvelables ont été identifiées, analysées et priorisées pour être mises en œuvre dans le cadre ou en parallèle du projet pilote retenu. Dans le cadre du plan d'exploitation des technologies sélectionnées, les technologies non renouvelables ne seront utilisées qu'en cas d'urgence, et pour des durées limitées.

Identification des projets

En juin 2016, la Ville a mené une évaluation des risques et de la vulnérabilité de la péninsule de Hunts Point, ainsi que des études de faisabilité pour les options de projets de résilience énergétique et de réduction des risques d'inondation afin d'atténuer ces vulnérabilités. La portée des travaux comprenait également la conception conceptuelle et l'examen environnemental du HPRP, ainsi qu'un processus solide d'engagement des parties prenantes et de la communauté, destiné à orienter l'étude et le projet pilote.

La méthodologie employée pour l'évaluation des risques et de la vulnérabilité s'appuyait sur les procédures établies par la Federal Emergency Management Agency (FEMA) pour identifier la probabilité et les conséquences potentielles des menaces. Pour le HPRP, les données sur les conditions existantes ont été croisées avec les projections les plus récentes du New York City Panel on Climate Change (NPCC), les données préliminaires des cartes des zones inondables de la FEMA (PFIRM), y compris les profondeurs d'inondation anticipées en lien avec l'élévation du niveau de la mer (voir annexe H, figure 3), les données historiques relatives aux tempêtes et pannes, ainsi que des données nouvellement recueillies auprès des parties prenantes (fournisseurs d'énergie, entreprises, résidents) sur les infrastructures critiques de la péninsule. L'étude a évalué les infrastructures essentielles à la continuité des services critiques à l'échelle de la ville et des communautés, tels que les services d'urgence, le logement, la mobilité, la fourniture d'électricité et d'eau, les services sociaux, l'emploi et la distribution alimentaire.

La vulnérabilité de chaque infrastructure critique a été évaluée en identifiant les menaces spécifiques, puis en multipliant la probabilité de leur survenue par les conséquences associées. Les menaces évaluées comprenaient les inondations dues à l'élévation du niveau de la mer, les ondes de tempête côtières, les précipitations extrêmes, les vagues de chaleur, les pannes d'infrastructures à l'échelle du système, et les pannes localisées à l'échelle des bâtiments. Un score de vulnérabilité composite a été calculé pour chaque infrastructure critique en additionnant les scores de vulnérabilité spécifiques à chaque menace, permettant de comparer et hiérarchiser les niveaux de vulnérabilité. Voir l'annexe H, figure 4, pour les résultats de cette évaluation.

Selon les conclusions de l'évaluation, les pannes d'électricité au niveau des bâtiments ont été identifiées comme une menace importante et généralisée pour les résidents et les entreprises de Hunts Point. De plus, les zones basses de la péninsule sont exposées à des risques importants d'inondation côtière, contrairement à la zone résidentielle en hauteur, protégée par un relief plus élevé. D'après les scores de vulnérabilité composites, les infrastructures les plus vulnérables comprennent les installations du FDC — un centre clé pour l'économie et la distribution alimentaire — exposées aux pannes d'électricité localisées, aux pannes généralisées, aux ondes de tempête et aux vagues de chaleur (voir figure 4). Food Center Drive, l'artère principale du FDC, serait inondée lors d'une marée de tempête centennale tenant compte de l'élévation du niveau de la mer prévue pour les années 2050. Les infrastructures communautaires, notamment deux écoles locales — PS 48 et MS 424 — sont vulnérables aux pannes d'énergie et aux vagues de chaleur. Le HPRP réduit la vulnérabilité de Hunts Point aux pannes de courant causées par des événements d'urgence (comme une inondation majeure) grâce à des solutions énergétiques résilientes.

L'évaluation des risques et de la vulnérabilité a permis d'identifier les infrastructures critiques les plus exposées, ainsi que des opportunités pour des projets de résilience. En matière de résilience énergétique, des dizaines de technologies de production, distribution et stockage d'énergie ont d'abord été analysées pour leur faisabilité technique, puis évaluées selon des critères, notamment :

- Résilience : applicabilité aux infrastructures critiques vulnérables ; capacité de distribution ; fiabilité pour au moins trois jours ; autonomie par rapport au réseau public
- Durabilité : émissions, rendement, sources d'énergie
- Bénéfices communautaires : création d'emplois, évolutivité, capacité à mobiliser d'autres financements
- Constructibilité : disponibilité de l'espace, infrastructures nécessaires, procédures d'autorisation
- Faisabilité : calendrier, coût de construction, coût par MWh

Il est important de noter qu'aucun projet ne satisfait à tous ces critères pour toutes les infrastructures vulnérables de la péninsule. Ces critères ont permis de retenir des technologies (telles que le solaire photovoltaïque [PV], les systèmes de stockage d'énergie par batteries [BESS], et les générateurs de secours) pour une analyse détaillée, puis d'élaborer des options de projet intégrant résilience, constructibilité et faisabilité, tout en maximisant durabilité et retombées positives pour la communauté.

Le projet pilote initial de résilience énergétique, tel que défini dans l'APA 18, était une installation de tri-génération associée à un micro-réseau pour la distribution, à du solaire photovoltaïque avec BESS, et à des générateurs mobiles, pour une capacité de production totale d'environ 6,8 mégawatts (MW). Cependant, ce projet pilote a rencontré les défis suivants lors de sa conception finale :

- Abandon d'un utilisateur final pour l'installation de tri-génération (le marché de la viande a refusé de recevoir l'eau chaude) ;
- Projet de réaménagement du marché des produits, qui impliquerait le remplacement de tous les bâtiments et unités de réfrigération (TRU) par des constructions neuves ;
- Contraintes réglementaires et politiques de la Ville et de l'État visant à limiter les émissions locales de gaz à effet de serre, accompagnées de sanctions.
- Les stratégies de réduction des coûts identifiées lors de la conception conceptuelle n'ont pas permis de ramener le coût total du projet dans les limites du financement disponible.

Pour répondre à l'ensemble de ces facteurs, les composantes de tri-génération du projet pilote initial ont été évaluées et modifiées dans le cadre de l'APA 24. Le projet pilote de résilience énergétique modifié, bien que réduit en taille et en portée, a néanmoins permis d'atteindre les principaux objectifs du projet, tout en soutenant les phases futures pour réaliser une vision plus large de la résilience énergétique conforme aux objectifs de neutralité carbone évolutifs de la Ville et de l'État. Ainsi, le projet pilote a été redéfini pour assurer la production d'énergie de secours pour le marché des produits (Produce Market) via une installation alimentée au gaz naturel, et pour une autre installation du FDC (600 Food Center Drive), qui sera soutenue par un générateur diesel stationnaire utilisé en cas d'urgence. Certaines infrastructures communautaires clés de la péninsule de Hunts Point (MS 424 et PS 48) seront équipées de panneaux solaires photovoltaïques et de systèmes BESS pour assurer une résilience et une durabilité similaires au projet pilote initial.

Le projet modifié couvert par l'APA 24 a rencontré de nouveaux défis nécessitant des ajustements supplémentaires. Ces changements visaient à répondre aux actions suivantes concernant les installations de la péninsule de Hunts Point :

- Réaménagement du marché des produits, incluant une refonte des systèmes d'alimentation électrique et des solutions de secours associées ;
- Augmentation continue du coût du projet de production d'énergie de secours ;
- Évolution des politiques municipales et étatiques, avec un accent accru sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de la part des énergies renouvelables et du stockage.

Pour y répondre, l'installation de production d'énergie de secours au gaz naturel initialement prévue pour le marché des produits a été redéfinie pour soutenir le marché du poisson (Fish Market). Cette production reposera sur des technologies solaires photovoltaïques et un système de stockage d'énergie par batterie (BESS). Le marché du poisson sera également équipé d'un système de connexion rapide pour générateur temporaire, permettant de raccorder un ou plusieurs générateurs diesel mobiles en cas de coupure prolongée, lorsque l'énergie stockée dans le BESS serait épuisée avant le rétablissement du réseau. Aucun changement n'a été apporté au générateur de secours diesel fixe précédemment proposé pour le 600 Food Center Drive, ni aux projets PV + BESS pour les installations communautaires (MS 424 et PS 48). La capacité de production cumulée du projet pilote modifié s'élève à environ 5 MW, avec un potentiel d'augmentation jusqu'à 7,3 MW en incluant les systèmes BESS.

OBJECTIFS DU PROJET

Les principaux objectifs du HPRP sont les suivants :

- Traiter les vulnérabilités critiques tant pour la communauté que pour l'industrie ;
- Protéger les infrastructures essentielles à l'échelle de la ville en cas d'urgences, telles qu'une inondation majeure ;
- Protéger les entreprises et emplois industriels existants et futurs ;
- Soutenir les actifs sociaux, économiques et environnementaux de la communauté ;
- Utiliser des infrastructures durables et respectueuses de l'environnement.

DESCRIPTION DU PROJET PILOTE PREFERE

Le HPRP fournira une alimentation électrique fiable, mobilisable (« dispatchable »), et durable aux infrastructures critiques identifiées sur la péninsule de Hunts Point pendant trois jours en cas d'urgence. Au total, le projet prévoit jusqu'à environ 7,3 MW de nouvelle capacité de production

d'énergie résiliente pour la péninsule. Chaque composant du projet pilote est autonome sur le plan fonctionnel. Ces composantes indépendantes ne dépendent pas les unes des autres pour assurer la résilience des installations visées. Cependant, elles sont conçues comme un ensemble cohérent visant à renforcer la résilience des infrastructures les plus vulnérables et critiques de Hunts Point.

Génération de secours pour soutenir le marché du poisson dans le centre de distribution alimentaire (FDC) – Ce volet comprend un système de production de secours destiné à fournir de l'électricité au marché du poisson à court terme, et à constituer le socle d'un futur micro-réseau intégrant des ressources énergétiques distribuées (DER), dans le but de garantir la durabilité et la résilience à long terme sur l'ensemble de la péninsule. Le système de production de secours comprendra un système solaire en toiture et en auvent de 4 MW, ainsi qu'un BESS de 2 MW/5 MWh permettant un redémarrage autonome (« black start ») de l'installation, et assurant la gestion de la charge du marché du poisson en cas d'urgence. Le système de production solaire photovoltaïque est conçu pour fonctionner en parallèle avec le réseau et fournir une énergie durable en conditions normales. En cas d'urgence, le système solaire et le BESS assureront une alimentation de secours au marché aux poissons.

En outre, la Corporation de Développement Économique de la Ville de New York (NYCEDC) prendra en charge la location d'un groupe électrogène diesel mobile temporaire, à déployer en cas d'urgence. Ce générateur diesel mobile permettra de répondre aux besoins en électricité du marché aux poissons pendant une durée pouvant aller jusqu'à trois jours, si nécessaire. L'utilisation de générateurs loués ne sera requise que lors d'interruptions prolongées à court terme, pendant que NYCEDC envisage une solution plus vaste incluant l'ajout d'un système BESS supplémentaire au marché aux poissons. Le système solaire PV et le BESS proposés seraient installés au Marché aux poissons de Fulton, situé au 800 Food Center Drive, Bronx, NY 10474, bloc 2780, lot 73.

Installations solaires/de stockage pour les infrastructures communautaires - Pour fournir une alimentation électrique durable et résiliente à deux principales installations communautaires, le projet prévoit l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture et de BESS pour MS 424 et PS 48 (actuellement en construction). La capacité solaire totale installée s'élève à environ 0,5 MW, fournissant de l'électricité aux écoles en conditions normales comme en situation d'urgence. Les BESS assureront une résilience énergétique pour les charges critiques lors d'événements d'urgence. Cela permettra aux écoles de servir d'abris, de refuges ou de lieux de rassemblement pour le public en situation d'urgence. Les systèmes solaires et de stockage seront également utilisés pendant les jours de "ciel bleu". Les deux sites solaires en toiture se situent aux adresses suivantes : MS 424, 730 Bryant Avenue, Bronx, NY 10474 (bloc 2763, lot 279) ; et PS 48, 1290 Spofford Avenue, Bronx, NY 10474 (bloc 2766, lot 1).

Génération de secours d'urgence pour les entreprises - Pour assurer une alimentation résiliente aux autres bâtiments du FDC, le projet prévoit l'acquisition d'un générateur diesel stationnaire de 0,5 MW et l'installation de son raccordement au système électrique des installations Citarella/Sultana situées au 600 Food Center Drive. Ce générateur ne sera plus mobile et sera installé de façon permanente pour fonctionner uniquement en cas d'urgence, ainsi que pour des tests périodiques et des opérations de maintenance au cours de l'année. Il offrira une résilience énergétique immédiate avec des coûts de construction en capital minimaux pour des installations essentielles à la chaîne d'approvisionnement alimentaire de la ville. Un moteur certifié Tier 4 sera utilisé pour maîtriser et traiter les émissions. Les taux d'émission seront fixés dans les permis d'exploitation du générateur, sous la surveillance du Département de la conservation de

l'environnement de l'État de New York (NYSDEC) et du Département de la protection de l'environnement de la Ville de New York (NYCDEP). Les exigences relatives aux permis seront spécifiées aux fournisseurs d'équipement et/ou aux entrepreneurs et garanties comme condition préalable à l'installation des équipements. Le respect continu de ces seuils d'émission et des horaires autorisés de fonctionnement constituera une condition de la gestion de l'installation. Le générateur proposé sera situé dans les installations de Citarella/Sultana, au 600 Food Center Drive, Bronx, NY 10474 (bloc 2781, lot 500).

REPONDRE A L'OBJECTIF ET AU BESOIN

Le HPRP réduira la vulnérabilité de la péninsule de Hunts Point aux inondations côtières en fournissant au moins trois jours d'électricité fiable, résiliente et distribuable aux infrastructures locales et municipales critiques pendant des événements d'urgence comme l'ouragan Sandy, des pannes de courant ou d'autres menaces.

Le HPRP cible les infrastructures critiques les plus exposées aux tempêtes côtières et possède une utilité indépendante pour protéger les infrastructures importantes à l'échelle locale et municipale dans les conditions futures. L'analyse prend en compte les données de référence sur les fréquences et durées historiques de pannes, ainsi que les prévisions futures liées à l'augmentation anticipée des événements climatiques extrêmes.

Compte tenu de l'importance stratégique des installations situées sur la péninsule de Hunts Point, et sur la base des lignes directrices et précédents politiques, la Ville a défini la résilience comme la capacité à fournir une source d'énergie fiable à la charge critique d'une installation pendant au moins trois jours en cas d'inondation majeure ou autre situation d'urgence. Le projet global intègre un ensemble de solutions : des installations photovoltaïques solaires avec BESS pour fonctionner en conditions normales et d'urgence, ainsi que des systèmes de secours utilisés uniquement en cas d'urgence. Grâce à cette configuration, chaque installation protégée bénéficiera d'une résilience énergétique mobilisable pendant au moins trois jours en cas de crise.

Le HPRP sera conçu pour inclure des mesures de protection contre les inondations ; préserver les stocks alimentaires et garantir la distribution alimentaire à l'échelle de la ville depuis les installations du FDC ; et permettre aux écoles du quartier résidentiel de Hunts Point d'assurer leur rôle d'abris, de refuges ou d'espaces de rassemblement en cas d'inondation, de panne, de vague de chaleur ou autre urgence.

Le projet pilote abordera les préoccupations liées au fardeau environnemental, en reconnaissance de l'importance des émissions et de la qualité de l'air à Hunts Point. Hunts Point (comme l'ensemble de la ville de New York) est considérée comme une zone de non-conformité modérée pour l'ozone sur 8 heures. Cette classification impose l'utilisation de technologies de contrôle des émissions permettant d'atteindre le taux d'émission le plus faible possible (Lowest Achievable Emission Rate). En raison des préoccupations liées à la qualité de l'air et à la pression environnementale dans le quartier, le projet pilote comprendra des dispositifs de contrôle des émissions, notamment des systèmes de réduction catalytique sélective (SCR) pour les oxydes d'azote, ainsi que des catalyseurs d'oxydation pour le monoxyde de carbone et les composés organiques volatils émis par les unités de production du site D. Les émissions du générateur diesel fixe situé au 600 Food Center Drive seront limitées en dessous des normes grâce à l'utilisation d'un moteur certifié Tier 4. En outre, l'équipement diesel mis en œuvre dans le cadre de ce projet pilote ne sera utilisé qu'en cas d'urgence, comme une panne de courant, et son fonctionnement sera strictement limité aux heures autorisées par les permis et enregistrements d'émissions délivrés par le NYSDEC (Département de la conservation de l'environnement de l'État de New York) et le NYCDEP (Département de la protection de l'environnement de la ville de New York).

NORMES DE PERFORMANCE EN MATIERE DE RESILIENCE

La Ville de New York s'engage à développer et à mettre en œuvre des normes de performance en matière de résilience pour tous les projets d'infrastructure, y compris le HPRP, et s'appuie sur les meilleures données scientifiques disponibles et les pratiques prometteuses pour guider leur élaboration.

La Ville applique les normes de performance suivantes pour évaluer la résilience d'un projet :

- Robustesse : capacité à absorber et à résister aux pressions et aux chocs ;
- Redondance : présence de canaux ou systèmes alternatifs permettant de maintenir les fonctions essentielles en cas de perturbation ou de panne ;
- Ingéniosité : capacité à s'adapter et à réagir de manière flexible face aux pressions et aux chocs ;
- Réponse : capacité à se mobiliser rapidement face à des événements perturbateurs ;
- Récupération : capacité à restaurer les fonctions après une perturbation.

Au fur et à mesure de l'avancement de la conception, l'application spécifique de ces normes au HPRP sera affinée afin d'évaluer précisément l'efficacité et la performance des technologies résilientes installées.

Pour garantir que l'infrastructure énergétique soit elle-même résistante aux inondations, et en conformité avec les normes de performance en matière de résilience, tous les systèmes énergétiques seront soit protégés contre les inondations, soit surélevés, soit situés en dehors des zones identifiées à risque d'inondation. L'installation de production de secours, prévue sur le site D, situé dans la plaine inondable centennale cartographiée, sera surélevée à 19 pieds selon le référentiel NAVD88.

Les conduits exposés à un risque d'inondation seront renforcés. Chaque composant du HPRP ajoutera un niveau de redondance énergétique à l'installation qu'il protège. Ainsi, les infrastructures critiques disposeront de solutions alternatives pour leur approvisionnement en électricité, même en cas de panne généralisée du réseau. Les éléments d'infrastructure du projet offrant des avantages en matière de résilience et de redondance seront associés à un plan d'exploitation pour la Ville et les locataires du FDC. Le projet permettra aux écoles et aux installations du FDC de réagir et de se remettre efficacement des perturbations, car les équipements seront dotés de capacités de "black start", c'est-à-dire la possibilité de redémarrer l'alimentation électrique après un arrêt total ou partiel.

Enracinée dans ces normes de performance en matière de résilience, la Ville mettra en œuvre un plan de suivi et d'évaluation de l'infrastructure de résilience énergétique développée dans le cadre de cette initiative Rebuild by Design (RBD). L'objectif de ce plan est de préciser comment la Ville assurera le suivi de la planification, de la mise en œuvre et de l'atteinte des étapes clés de la réalisation du projet. Le plan comprendra les exigences d'inspection applicables à l'infrastructure énergétique résiliente, fondées sur les spécifications des fabricants en matière de fréquence et de processus d'inspection. Les exigences d'inspection spécifiques seront finalisées une fois les spécifications de l'équipement définies durant la phase de conception finale.

Lors de la mise en œuvre du plan de surveillance, la Ville veillera à ce que toutes les mesures d'atténuation appropriées soient mises en place et conformes aux normes gouvernementales. Le plan inclura également une méthodologie d'évaluation, que la Ville appliquera une fois les projets achevés. L'objectif de cette méthodologie est de déterminer dans quelle mesure le projet répond efficacement aux besoins de la communauté sur une période donnée. Les éléments de cette méthodologie pourront inclure l'utilisation de données pour établir une base de référence, le suivi des progrès sur une

période déterminée, ainsi que la définition d'indicateurs de performance pour évaluer l'efficacité du projet par rapport aux résultats attendus.

La Ville restera vigilante et mènera des évaluations immédiates après les futures tempêtes. Elle assurera la surveillance ou l'évaluation des structures et des équipements afin de vérifier leur capacité à résister aux conditions de tempête et d'ouragan. Tout dysfonctionnement observé dans les structures ou les équipements sera signalé aux services municipaux compétents. Par ailleurs, la Ville étudiera l'élaboration de normes favorisant la reproductibilité de ce type d'infrastructure.

FAISABILITE ET EFFICACITE DU PROJET

L'évaluation de faisabilité réalisée dans le cadre du HPRP a constitué une étape clé dans l'identification du projet pilote de résilience énergétique. L'intégration de différentes technologies au sein du HPRP permet d'optimiser les objectifs de résilience fixés par le projet, en cohérence avec les objectifs de durabilité et les préoccupations environnementales de la communauté. Le HPRP intègre les technologies les plus récentes en matière de contrôle des émissions ainsi que des mesures de protection contre les inondations dans sa conception et ses coûts d'investissement. Pour garantir que l'infrastructure énergétique résiste elle-même aux inondations et soit conforme aux normes de performance en matière de résilience de la Ville, tous les systèmes énergétiques seront protégés contre les inondations, surélevés ou situés en dehors des zones inondables identifiées.

Les évaluations de faisabilité ont pris en compte les normes et codes pertinents en matière de conception industrielle et de construction pour la mise en œuvre des technologies de résilience énergétique. Ces codes et normes seront respectés lors de la conception finale du projet pilote, et un ingénieur professionnel agréé certifiera que la conception respecte l'ensemble des normes applicables avant que la Ville n'engage les fonds du HUD pour la phase de construction.

Con Edison est un partenaire de coordination essentiel pour la conception et la réalisation du HPRP. Une série de réunions avec l'équipe d'ingénierie régionale de Con Edison a eu lieu pour examiner les spécifications des installations de production d'énergie du HPRP et les interconnexions entre l'installation, l'infrastructure existante de Con Edison et le marché des produits. Les réunions ont également comporté des discussions préliminaires sur la planification d'un futur microréseau qui pourrait être construit lors des phases ultérieures du projet. La Ville et Con Edison poursuivent leur coordination régulière afin de garantir le succès de la mise en œuvre du projet pilote ainsi que de la vision plus large d'une alimentation de secours résiliente et renouvelable desservant plusieurs installations et locataires de la péninsule de Hunts Point.

Une fois le HPRP construit, la Ville exploitera et assurera la maintenance des systèmes énergétiques. La Corporation de Développement Économique de la Ville de New York (NYCEDC), qui gère le FDC pour le compte de la Ville, supervisera l'exploitation et la maintenance des installations de production de secours. Le Département de l'Éducation de la Ville de New York (DOE) exploitera et entretiendra les panneaux photovoltaïques solaires et les BESS dans les écoles. Cela comprendra des inspections régulières conformément aux codes et réglementations en vigueur dans l'industrie. La Ville de New York certifie par la présente que des financements seront disponibles pour couvrir les coûts d'exploitation et de maintenance à long terme associés au HPRP.

FINANCEMENT DU PROJET

Un investissement total de 81,6 millions de dollars provenant des fonds fédéraux CDBG-DR et des fonds municipaux (20 millions de dollars via le programme RBD, 60,1 millions de dollars en fonds de capital de la Ville de New York et 1,5 million de dollars en fonds NYCEDC) est consacré à la « planification robuste et continue et à l'étude de l'avenir du marché alimentaire ainsi qu'à un petit projet pilote/de démonstration ». Ces fonds seront utilisés pour la planification, la conception et la

construction du HPRP, et sont éligibles à un remboursement dans le cadre du programme RBD du Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (HUD). Les travaux de planification comprennent des analyses de faisabilité, la conception conceptuelle et l'examen environnemental ; la phase de conception inclut la passation de contrats, les permis et la conception détaillée ; et la phase de construction comprend les activités d'approvisionnement, de construction et de gestion de chantier. Si le projet génère des revenus de programme, la Ville coordonnera avec le HUD pour que ces revenus soient réaffectés au programme d'allocation CDBG de la Ville.

Coordination fédérale, étatique et locale

La mise en œuvre du HPRP nécessitera l'obtention de permis et d'autorisations fédéraux, étatiques et locaux. Comme décrit ci-dessus (dans la section Identification du projet), l'étendue des travaux du HPRP a inclus de multiples évaluations et études visant à identifier le projet pilote de résilience énergétique. Le projet pilote a été identifié, et le projet a progressé jusqu'à la phase de conception conceptuelle et d'examen environnemental.

L'APA 18 a identifié et décrit les permis et autorisations à obtenir à mesure que la conception démarre et que les entrepreneurs retenus se préparent à la construction. Lorsque des changements résultent de la coordination ou des approbations par les agences de délivrance de permis, la Ville et la NYCEDC soumettront un amendement substantiel au Plan d'action au HUD décrivant ces changements et le projet modifié.

Les agences impliquées dans l'examen environnemental, la délivrance de permis et les approbations pour le projet pilote, ainsi que le calendrier de ces processus, sont présentés ci-dessous dans le tableau 4. Le processus décrit ci-dessous est basé sur l'identification du projet pilote de résilience énergétique et du calendrier de financement du Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (décrit dans la section Financement du projet ci-dessus). Des informations supplémentaires sur le calendrier de conception et de construction du projet pilote sont fournies ci-dessous à la section V. Calendrier du projet.

La Ville travaille actuellement avec le Sandy Regional Infrastructure Resilience Coordination (SRIRC) pour coordonner la conception, les permis, la construction et l'exploitation de ce projet afin de l'aligner et de l'intégrer à d'autres projets de rétablissement dans la région. De plus, la Ville continuera de travailler avec l'équipe de coordination technique (ECT) du SRIRC et l'équipe fédérale d'examen et de délivrance de permis (FRP) au fur et à mesure que le projet sera défini au cours du processus d'examen de la conception et de l'environnement.

Tableau 4 : Permis/approbations et informations sur le calendrier associé

Agence/Autorité	Permis/Approbation	Calendrier
Fédéral		
Département du logement et du développement urbain des États-Unis (HUD)	Agence fédérale de financement ; Approbation de la présente modification substantielle du plan d'action ; et délivrance finale de l'autorisation d'utilisation des fonds de subvention (AUGF) pour les fonds CDBG-DR	Approbation de la modification substantielle du plan d'action : Automne 2018 Conclusion de l'absence d'impacts significatifs (FONSI) selon la NEPA, publiée en septembre 2019 AUGF pour les fonds CDBG-DR émis en novembre 2019

Agence/Autorité	Permis/Approbation	Calendrier
Service des Pêches et de la Faune Sauvage des États-Unis	Consultation au titre de la section 7 de la Loi sur les espèces en voie de disparition (ESA)	Terminé 2018
État		
Office des Parcs, des Loisirs et de la Préservation Historique (OPRHP)	Consultation requise en vertu de l'article 106 de la Loi sur la préservation de l'histoire nationale (LPSN) en ce qui concerne les propriétés admissibles et inscrites sur les registres d'État et nationaux des lieux historiques.	Terminé en septembre 2019
Opérateur Indépendant du Système de New York (NYISO)	Réalisation du processus et de l'étude d'interconnexion.	Été 2025 à été 2026
Département de la conservation de l'environnement (NYSDEC)	Permis d'émission atmosphérique des installations d'État (Sous-partie 201-5) / Sous-partie 201-4 : Enregistrement d'une installation mineure	Permis d'émission atmosphérique pour installations d'État : Printemps 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
	Enregistrements du programme de stockage en vrac du pétrole Délivrance de permis liés au système d'élimination des rejets de polluants de l'État (SPDES) Permis général pour les rejets d'eaux pluviales provenant des activités de construction	Enregistrements au Programme de Stockage en Vrac de Pétrole : Printemps 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur) Permis général SPDES (Système d'Élimination des Rejets Polluants de l'État) : Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
	Programme du patrimoine naturel Consultation sur les espèces végétales ou animales inscrites sur la liste de l'État ou sur les communautés naturelles importantes	Terminé 2018
Département d'État (NYSDOS)	Détermination de la cohérence de la zone côtière du NYS	Terminé 2019
Département des Transports (NYSDOT)	Délivrance d'un permis de travail routier, d'un permis de transport spécial/d'une charge divisible	Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
	Consentement révocable	Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
Ville		
Département de l'urbanisme (DCP)	Détermination de la cohérence du programme de revitalisation du secteur riverain (WRP) de New York	Cohérence WRP : Terminé 2019

Agence/Autorité	Permis/Approbation	Calendrier
Département de la protection de l'environnement (DEP)	Enregistrement de la pollution atmosphérique (moteurs, générateurs, turbines) Conformité à la réduction de l'amiante grâce au système de déclaration et de suivi de l'amiante (ARTS) Approbation des raccordements d'égouts et d'eau de la ville pour les nouveaux raccordements ou les modifications des raccordements existants	Enregistrement de la pollution atmosphérique : Printemps 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur) Conformité ARTS : Printemps 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur) Connexions / Modifications de l'eau et des égouts : Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
Département des Bâtiments de la Ville de New York (NYCDOB)	Examen de la conception et de la délivrance des permis de travaux de construction liés à l'ajout de sources générées distribuées, y compris la conformité aux codes du bâtiment, de l'électricité et du zonage de la ville Examen et approbation des plans de stockage des batteries par le Bureau de la certification technique et de la recherche (OTCR)	Permis(s) de travaux de construction : Été 2022 à automne 2026 (par l'entrepreneur) Approbation de l'OTCR : Été 2023 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
Département des Transports (NYCDOT)	Approbation du plan d'entretien et de protection de la circulation (MPT)	Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur)
Commission du design public (PDC)	Revue de la conception du projet	La coordination initiale commence par la conception du concept. La coordination a commencé au printemps 2021 ; les approbations finales seraient nécessaires pour l'achèvement de la conception finale à l'automne 2025
Commission de préservation des monuments (LPC)	Agence consultative pour les activités sur ou à proximité de sites de valeur historique ou archéologique.	Terminé 2019
Le Corps des sapeurs-pompiers de la ville de New York (FDNY)	Examen de la conception des plans de stockage des batteries par l'unité technologique FDNY.	Été 2023 à automne 2026
Bureau de la Gestion et du Budget (OMB)	Entité responsable (RE) pour le décaissement des fonds CDBG-DR pour l'ouragan Sandy du Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis aux agences municipales et à l'agence principale de la NEPA.	Examen de la NEPA : Été 2018 à Printemps 2019

Agence/Autorité	Permis/Approbation	Calendrier
Bureau du Maire pour le Climat et la Justice Environnementale (MOCEJ)	Examen de la conception des activités et des projets proposés pour accroître la résilience, y compris le renforcement des quartiers, la modernisation des bâtiments, l'adaptation des infrastructures et des services essentiels et le renforcement des défenses côtières.	Printemps 2023 à automne 2023
Gestion des Urgences de la Ville de New York (NYCEM)	Examen des plans liés à la préparation aux situations d'urgence, à l'intervention et aux opérations dans des conditions de tempête.	Été 2023 - Printemps 2024
Services aux petites entreprises (SBS)	Agence principale du CEQR pour la Corporation de Développement Économique de la Ville de New York NYCEDC ; aider les agences municipales à s'acquitter de leurs responsabilités en matière d'évaluation environnementale. Délivrance du permis pour les aménagements situés sur le front de mer de New York, et examen des conceptions liées à la résilience en coordination avec les permis délivrés par le Département des Bâtiments (DOB).	Déclaration négative CEQR émise en août 2019. Automne 2025 à automne 2026 (par l'entrepreneur, le cas échéant)
Autre		
Approbations des entreprises de services publics (Con Edison)	Délivrance de l'autorisation de traverser les services publics existants.	Été 2023 à automne 2026 (par l'entrepreneur, le cas échéant)

ALLOCATION CDBG-DR : 20 000 000 \$

CATÉGORIE D'ÉLIGIBILITÉ DU DÉPARTEMENT DU LOGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DES ÉTATS-UNIS (HUD) : Réhabilitation et préservation du logement, conformément à la dérogation mentionnée dans l'avis publié au Federal Register le 25 août 2015 (80 FR 51589)

RÉALISATIONS PRÉVUES: Alimentation fiable, résiliente et distribuable aux charges critiques et aux installations de la ville lors d'événements d'urgence tels que l'ouragan Sandy, les pannes de courant et d'autres menaces.

OBJECTIF NATIONAL: Avantage pour les secteurs à revenu faible et modéré

XIII. AUTRES CRITERES DU PROGRAMME

[Les modifications apportées au chapitre XIII se trouvent aux pages 171 à 174 du plan d'action.]
Plan de Participation Citoyenne (Citizen Participation Plan) (CPP)

Site Web CDBG-DR

Conformément aux exigences de CDBG-DR, la ville de New York a développé et maintiendra un site Web complet concernant toutes les activités financées par CDBG-DR. La Ville affichera tous les plans d'action et les modifications sur le site Web du CDBG-DR de la Ville (www.nyc.gov/cdbgdr) pour donner aux citoyens l'occasion de lire et de commenter le plan et toutes les modifications. Ce site web est mis en avant de manière visible et est facilement accessible depuis la page d'accueil de la récupération de la ville (www.nyc.gov/recovery).

Les commentaires sur le plan d'action, ainsi que d'autres commentaires ou plaintes des citoyens, peuvent être soumis comme suit :

- Par e-mail à CDBGComments@omb.nyc.gov
- Par courrier à : Bureau du maire de la gestion et du budget, 255 Greenwich Street, 8th Floor, New York, NY 10007
- Par téléphone en composant le 212-788-6130.

Avis publics et périodes de commentaires

Dans le cas de modifications du Plan d'action, la Ville suivra deux processus de participation citoyenne :

- **Modification substantielle** : Une modification substantielle doit être définie comme : un changement dans l'avantage du programme, le bénéficiaire ou les critères d'admissibilité ; l'attribution ou la réaffectation de plus de 15 millions de dollars ; ou l'ajout ou la suppression d'une activité. Pour les modifications substantielles, les procédures détaillées ci-dessous seraient suivies.
- **Modifications mineures / techniques** : Pour les modifications ne répondant pas à la définition d'une modification substantielle, la Ville doit en informer le Département du logement et du développement urbain des états-unis, mais les commentaires du public ne sont pas requis.

Toute modification, substantielle ou non, sera numérotée séquentiellement et affichée sur le site.

À la fin d'une période de commentaires, la Ville examinera tous les commentaires et y répondra. Les réponses seront incorporées dans le document Réponses aux commentaires du public de la Ville, qui sera soumis au Département du logement et du développement urbain des états-unis avec le plan d'action. Un plan d'action révisé comprenant les commentaires et les réponses du public sera affiché sur le site Web du CDBG-DR de la Ville.

Les avis publics annonçant les dates de la période de commentaires publics associés aux modifications substantielles du Plan d'action seront publiés dans les journaux suivants :

- Bronx Times Reporter
- Brooklyn Daily Eagle
- New York Daily News
- New York Post
- Newsday Queens Edition
- Staten Island Advance

- The Wave
- Journaux en langue étrangère :
 - El Diario
 - Russkaya Reklama
 - Sing Tao Daily

Veuillez noter que le Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis (HUD) n'exige plus que les avis publics liés aux évaluations environnementales soient publiés dans les journaux. À la place, la Ville publiera ces avis dans le *City Record*, les fera traduire dans les langues identifiées dans le présent CPP, et les affichera sur le site Web du CDBG-DR de la Ville. Les avis préciseront les périodes de consultation pour chaque publication ainsi que les instructions pour consulter les dossiers d'examen environnemental (Environmental Review Records).

Personnes ayant une maîtrise limitée de l'anglais (LEP)

Un résumé exécutif de chaque amendement substantiel, ainsi que les avis publics associés, seront disponibles en anglais et traduits en arabe, bengali, chinois (simplifié), français, créole haïtien, coréen, polonais, russe, espagnol et ourdou, conformément à la Loi locale 30. Des copies de ces documents seront affichées sur le site Web du CDBG-DR de la Ville. Des copies imprimées seront disponibles sur demande. La Ville fera tout son possible pour traduire et prendre en compte les commentaires soumis dans toute autre langue dans les délais impartis.

Personnes handicapées

Des copies papier des résumés exécutifs du Plan d'action seront disponibles en format à gros caractères (police 18 pt) sur demande. Le contenu en ligne sera également accessible aux personnes malvoyantes. Pour plus d'informations sur la façon dont les personnes handicapées peuvent accéder au Plan d'action et le commenter, composez le 311 ou, à l'aide d'un ATS (Appareil de télécommunication pour sourds) ou d'un téléphone texte, le (212) 504-4115.

Plan d'action final approuvé par le Département du Logement et du Développement urbain des États-Unis

Une fois le Plan d'action approuvé par le HUD, il sera publié sur le site Web CDBG-DR de la Ville. Des exemplaires du Plan d'action final seront également disponibles sur demande.

Réponse aux plaintes des citoyens

La Ville de New York s'engage à fournir une réponse écrite à toute plainte relative à la subvention CDBG-DR dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de sa réception, dans la mesure du possible.

Évaluation des performances

Les exigences de soumission d'un rapport d'évaluation de la performance (REP) sont levées pour le programme CDBG-DR. En remplacement, la Ville doit élaborer, diffuser pour examen public, puis soumettre au HUD des rapports trimestriels sur la performance (QPR), au plus tard trente jours après la fin de chaque trimestre. Ces QPR devront être transmis jusqu'à ce que tous les fonds aient été dépensés. Ils seront produits via le système DRGR (Disaster Recovery Grants Reporting) du HUD et publiés sur le site Web de la Ville dans un délai de trois jours suivant leur soumission.

Audiences publiques

À compter du 21 juin 2022, les audiences publiques pour les modifications substantielles ne sont plus requises (voir [87 FR 36869, Section III](#)). Cependant, la Ville pourra organiser des audiences publiques si elle le juge nécessaire. Si une audience est prévue, la Ville fournira un nombre limité de copies traduites du résumé du Plan d'action dans les 10 langues spécifiées dans le présent CPP. Ces documents traduits resteront disponibles sur le site Web de la Ville.

Des services d'interprétation dans les langues identifiées dans le présent CPP seront disponibles sur demande, au moins cinq jours avant l'audience. La Ville s'efforcera également, dans la mesure du raisonnable, de fournir des services d'interprétation dans d'autres langues sur demande.

Reconstruire par conception (Rebuild by Design)

La Ville a obtenu des financements pour deux projets dans le cadre du programme Rebuild by Design : Résilience côtière de la rive est (East Side Coastal Resiliency - ESCR) et le projet de résilience de Hunts Point (Hunts Point Resiliency Project - HPRP). Ces projets ont été sélectionnés par le HUD dans le cadre d'un processus concurrentiel et ont fait l'objet d'une large participation publique et d'une concertation communautaire transparente et inclusive.

La Ville avait précédemment établi des Plan de Participation Citoyenne (Citizen Participation Plan) (CPP) individualisés pour chaque projet RBD. Toutefois, à partir de juin 2025, la Ville appliquera un seul CPP pour *toutes* les modifications substantielles, qu'elles concernent ou non un projet RBD. Ce CPP mis à jour est plus complet que les CPP individuels (par exemple, pour le HPRP, les documents seront désormais traduits en 10 langues au lieu d'une seule — l'espagnol — et les avis publics publiés dans 10 journaux au lieu de trois) et répond ainsi aux exigences du HUD en matière de participation citoyenne.